

Évaluation nationale des sites humides emblématiques

Dossier de la rédaction de H2o
October 2023

Dans le cadre des plans nationaux d'action en faveur des milieux humides, le service statistique du ministère chargé de l'environnement évalue tous les dix ans, depuis 1990, un panel de sites humides emblématiques métropolitains et ultramarins. Ces sites ont été sélectionnés pour leur richesse faunistique, floristique, culturelle et patrimoniale. Certains peuvent faire l'objet d'un statut de protection ou de gestion spécifiques (parc national, réserve naturelle, Natura 2000, labellisation Ramsar, etc.). L'évaluation 2010-2020 copilotée par le service des données et études statistiques et l'Office français de la biodiversité a porté sur 189 sites (161 en métropole et 28 dans les outre-mer) appartenant à six grands types, représentatifs de la diversité des écosystèmes humides français et de leur degré de résilience face aux diverses menaces : vallées alluviales, littoral atlantique, Manche et mer du Nord, littoral méditerranéen, outre-mer, plaines intérieures et massif tourbières. L'exploitation des 422 questionnaires retournés par les référents a permis de couvrir 85 % des 223 sites initialement prévus.

Entre 2010 et 2020, l'état écologique des milieux est resté stable pour 52 % des sites ; il s'est dégradé pour 29 % et il s'est amélioré pour 10 %. Il demeure inconnu pour les 9 % restants. Cette dynamique est similaire concernant la surface de ces milieux : depuis 2010, elle a eu tendance à se stabiliser dans 64 % des sites, à régresser dans 20 % et à s'étendre dans 7 % (l'étendue des "9 % restants" ne pouvant être évaluée). Devant la multiplicité des pressions recensées et la situation très contrastée entre territoires, il ressort de cette évaluation que 25 % des sites ont un avenir favorable, 12 % un avenir stable, 9 % un avenir défavorable et 51 % un avenir incertain, à l'horizon 2030.

Premiers résultats de l'enquête